



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 7 décembre 2020

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Acompte contribution 2021 Syndicat Mixte de la Maison des Sources
- Acompte subvention 2021 association socio culturelle du Syndicat
- Admission en non valeur
- Renforcement réseau AEP La Colonie à Noilhan : signature du marché
- Réhabilitation réservoirs AEP programme 2020-2021 : signature du marché
- Création réseau EU et renouvellement réseau AEP à Puymaurin : signature du marché
- Création station d'épuration à Puymaurin : signature du marché
- Renouvellement réseau AEP à Nizas : signature du marché
- Mise en conformité du périmètre de protection des puits "Las Barguères" à Ponlat-Taillebourg : signature du marché
- Fourniture et installation d'une solution informatique pour la gestion et l'exploitation patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif : signature du marché
- Fourniture et acheminement en électricité des points de livraison pour les sites et services associés du SEBCS : signature du marché
- Acquisition de véhicules 2020 : signature du marché
- Alimentation en eau potable : demande d'attribution de subventions 2020 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Assainissement collectif : demande d'attribution de subventions 2020 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Assainissement collectif : demande d'inscription de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Mise en conformité des périmètres de protection de la source de la Gourdiolle : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- Convention de groupement de commande relatif à la réhabilitation des réseaux EU, AEP et EP de la Rue du Pages à Martres Tolosane
- Convention travaux Logement Marestaing
- Désignation d'un élu du SEBCS à la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne
- Création de deux postes d'Adjoints Techniques non titulaires à temps complet pour besoins occasionnels
- Mise en place du RIFSEEP
- Compte rendu des délégations du Président
- Préparation du comité syndical du 30 janvier 2021

Approbation du compte rendu du bureau du 11 septembre 2020.

Le Président débute la séance en indiquant qu'une vingtaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment le lancement de travaux, les demandes de subventions, le personnel ainsi que la préparation du prochain comité syndical. Il précise que les prochains comités syndicaux auront lieu le 30 janvier 2021 et le 27 mars 2021.

**1) Acompte contribution 2021 Syndicat Mixte de la Maison des Sources (Bruno RAULET)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Acompte subvention 2021 association socio culturelle du Syndicat (Bruno RAULET)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**3) Admission en non valeur (Bruno RAULET)**

Cette question est rajoutée à l'ordre du jour.

Il est proposé l'admission en non valeur des créances suivantes :

- Budget eau : 3 874,68 euros TTC
- Budget affermage : 645,04 euros TTC
- Budget assainissement : 13 114,95 euros TTC

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**4) Renforcement réseau AEP La Colonie à Noilhan : signature du marché (Thierry IDRAC)**

Le groupement d'entreprises SNAA ACCHINI/COUSIN PRADERE a été retenu pour un montant de 281 601,30 euros HT (estimation : 385 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**5) Réhabilitation réservoirs AEP programme 2020-2021 : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'entreprise ETANDEX a été retenue pour un montant de 288 085,56 euros HT (estimation : 260 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**6) Création réseau EU et renouvellement réseau AEP à Puymaurin : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'entreprise MAILLET TP a été retenue pour un montant de 589 754,50 euros HT (estimation : 790 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Création station d'épuration à Puymaurin : signature du marché (Thierry IDRAC)**

Le groupement d'entreprises STEP CONCEPT / MAILLET TP a été retenu pour un montant de 162 404,90 euros HT (estimation : 190 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Renouvellement réseau AEP à Nizas : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'Entreprise LAURIERE a été retenue pour un montant de 50 896 euros HT (estimation : 63 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**9) Mise en conformité du périmètre de protection des puits "Las Barguères" à Ponlat-Taillebourg : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'Entreprise SNAA ACCHINI a été retenue pour un montant de 65 915 euros HT (estimation : 75 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**10) Fourniture et installation d'une solution informatique pour la gestion et l'exploitation patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif : signature du marché (David BAQUE)**

La Société SIRAP a été retenue pour un montant de 88 700 euros HT (estimation : 80 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**11) Fourniture et acheminement en électricité des points de livraison pour les sites et services associés du SEBCS : signature du marché (Jean Philippe MANENT)**

La Société E.D.F a été retenue (estimation des besoins : 120 000 euros TTC/an).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) Acquisition de véhicules 2020 : signature du marché (Jean Philippe MANENT)**

La Société PEUGEOT COMET a été retenue pour un véhicule société d'un montant de 14 402,12 € TTC (estimation : 12 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**13) Alimentation en eau potable : demande d'attribution de subventions 2020 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette attribution auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Péguilhan-Lunax pour un montant de 98 150 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**14) Alimentation en eau potable : demande d'inscription de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Boudrac, l'Isle en Dodon et Puymaurin pour un montant total de travaux de 883 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**15) Assainissement collectif : demande d'attribution de subventions 2020 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette attribution auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la réhabilitation du traitement secondaire de la station d'épuration de Gourdan Polignan (1<sup>ère</sup> tranche) pour un montant de 175 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**16) Assainissement collectif : demande d'inscription de subventions 2021 au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette inscription auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne concerne la reconstruction de la station d'épuration d'Ausson (2<sup>ème</sup> tranche et solde), la création d'une station d'épuration et du réseau d'eaux usées associés à Puymaurin (2<sup>ème</sup> tranche et solde), la réhabilitation du traitement secondaire de la station d'épuration de Gourdan Polignan (2<sup>ème</sup> tranche et solde), la réhabilitation de la station d'épuration d'Auzas et la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif à Martres Tolosane (tranche 1) et à Cassagnabère Tournas pour un montant total de travaux de 1 157 592 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**17) Mise en conformité des périmètres de protection de la source de la Gourdiolle : demande de subventions à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (Marielle LAFFITTE)**

Cette opération est estimée à 116 470 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Il est demandé où en est le Syndicat de la mise en conformité des captages d'eau potable. Il est répondu que :

- pour 10 des 17 points de prélèvements existants, la procédure administrative et les travaux sont réalisés.
- pour 3 d'entre eux les acquisitions, les indemnisations et les travaux sont à réaliser.
- pour 4 d'entre eux la procédure administrative est en cours.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**18) Convention de groupement de commande relatif à la réhabilitation des réseaux EU, AEP et EP de la Rue du Pages à Martres Tolosane (Mélanie CABANEL)**

Il s'agit de créer ce groupement de commandes afin d'obtenir une économie d'échelle et de lancer une consultation conjointe avec la commune de Martres Tolosane pour optimiser les travaux du Syndicat qui consistent au renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées rue du Pagès à Martres Tolosane.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **19) Convention travaux Logement Marestaing (*Cécile COURTOUX*)**

Le montant des travaux s'élève à 5 250 euros dont une partie est pris en charge par la CARSAT (2 242,41 euros). Le Syndicat participe à hauteur de 50 % soit 2 625 euros et le restant étant à la charge de la locataire.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **20) Désignation d'un élu du SEBCS à la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne (*Marielle LAFFITTE*)**

Il est proposé de désigner Monsieur Thierry REVEIL pour siéger à la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **21) Création de deux postes d'Adjoints Techniques non titulaires à temps complet pour besoins occasionnels (*Mélanie CABANEL*)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **22) Mise en place du RIFSEEP (*Mélanie CABANEL*)**

En amont, le Président dresse un historique du système de primes en vigueur.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

### **23) Compte rendu des délégations du Président (*Jean Yves DUCLOS*)**

Le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- renouvellement de deux lignes de trésorerie
- vente d'un Citroën C15 au prix de 1 000 euros à Monsieur FAURE Philippe
- vente d'un IVECO Daily au prix de 1 500 euros à Monsieur FAURE Philippe

### **24) Préparation du comité syndical du 30 janvier 2021 (*Jean Yves DUCLOS*)**

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement réservoir du Cuing
- Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2021 le quart des crédits d'investissement de 2020
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2021 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Actualisation du bordereau des prix assainissement
- Constitution d'une Commission de délégation de service public
- Contrat de délégation de service public avec la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Modification des statuts de la SPL Eaux Barousse Comminges Save

- Adhésion de la commune de Mancieux
- Mise à jour des statuts du SEBCS
- Règlement intérieur
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Désignation d'un nouveau membre du Bureau
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée

## 25) Questions diverses

Concernant la défense incendie, plusieurs élus demandent des renseignements sur la défense incendie. Qui doit faire les contrôles ? quel est le rôle du SEBCS ? Qui fait les travaux ?

Il est indiqué que la défense incendie est une compétence communale même si pour l'exercer la commune peut utiliser le réseau d'eau potable.

Toutefois, il est rappelé que :

- les exigences techniques pour la défense incendie ne sont pas toujours compatibles avec les exigences pour la parfaite alimentation en eau potable des abonnés (notamment d'un point de vue sanitaire).
- les caractéristiques des poteaux incendie peuvent évoluer en fonction notamment de l'urbanisation de la commune et des communes voisines lorsqu'elles sont desservies par le même réseau. Ainsi, un poteau conforme peut au fil de l'eau devenir non conforme.

Il est également précisé que le SEBCS n'est pas compétent pour réaliser les travaux de pose ou de réparation d'un poteau incendie, de pose d'une cuve incendie...mais que toutefois, les sociétés d'exploitation (la SEM et la SPL) peuvent établir à la demande des communes des devis et les travaux.

Enfin, le SEBCS est de plus en plus souvent sollicité par les communes qui souhaitent savoir si le réseau d'eau potable présent permettrait d'assurer la défense incendie de leur commune ou de certains secteurs de leur commune. Afin de répondre à ces demandes croissantes, il est nécessaire d'utiliser notre modèle hydraulique (créé lors du SDAEP en 2010) et le temps d'analyse et de calcul n'est pas négligeable.

Aussi, une réflexion globale va être menée début 2021 afin de répondre au mieux aux sollicitations communales.

La séance est levée.